Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 074-247400690-20230626-230626CCFIN_61-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à vingt heures,
le **Conseil Communautaire,** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 27
procurations 11:
votants : 38

Date de convocation : 20 juin 2023

PRESENTS : G ZORITCHAK, S BEN OTHMANE, Nicolas LAKS, PJ CRASTES, A CUZIN, V LECAQUE, E ROSAY, M GRATS, M MERMIN, C VINCENT, L VESIN, V LECAUCHOIS, J BOUCHET, M DE SMEDT, I ROSSAT-MIGNOD, D JUTEAU, D CHAPPOT, J CHEVALIER, D BESSON, E BATTISTELLA, JP SERVANT, A MAGNIN, A AYEB, F DE VIRY, M SECRET, F BENOIT, F GUILLET,

REPRESENTES : A RIESEN par G ZORITCHAK, M GENOUD par N LAKS, C CACOUAULT par V LECAQUE, M SALLIN par M GRATS, S LOYAU par J CHEVALIER, G NICOUD par D BESSON, JC GUILLON par V LECAUCHOIS, P DURET par I ROSSAT-MIGNOD, H ANSELME par A MAGNIN, C DURAND par A AYEB, L JACQUET par M SECRET

EXCUSES : L DUPAIN, M-N BOURQUIN

ABSENTS : Nathalie LAKS, J-L PECORINI, P CHASSOT, S KARADEMIR, S DUBEAU, J LAVOREL, L CHEVALIER, C MERLOT, B FOL

Secrétaire de séance : Madame VINCENT Carole

Délibération n° 20230626_cc_fin61

7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur De Smedt, 4ème Vice-Président,

Il est donné lecture des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2022 pour le Budget annexe ZAE du Genevois.

Ces derniers sont conformes aux chiffres constatés par Monsieur le Trésorier et se résument ainsi :

Budget Annexe ZAE	Budget Prévisionnel 2022	Compte administratif 2022
Recettes d'exploitation	14 500,00 €	12 171,14 €
Dépenses d'exploitation	14 500,00 €	2 461,30 €
Solde d'exploitation	**- €**	**9 709,84 €**
Reprise Résultat N-1	*- €*	*15 593,45 €*
RESULTAT d'exploitation	**- €**	**25 303,29 €**
Recettes d'investissement	2 404 495,00 €	1 046 305,58 €
Dépenses d'investissement	2 404 495,00 €	423 959,67 €

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 074-247400690-20230626-230626CCFIN_61-BF

Solde d'investissement	**- €**		**622 345,91 €**
Reprise Résultat N-1	*190 977,15 €*		*178 716,74 €*
RESULTAT d'investissement (sans RAR)	- €		801 062,65 €
Solde des restes à réaliser	- €	-	769 834,19 €
RESULTAT d'investissement (avec RAR)	**- €**		**31 228,46 €**
RESULTAT DE CLOTURE 2021	**- €**		**56 531,75 €**

Vu l'article L2131-31 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 20230626_cc_fin_53 portant approbation du compte de gestion 2022,

Sous la présidence de Michel DE SMEDT, Pierre-Jean CRASTES, Président, ayant quitté la séance,

DELIBERE

Article 1 : **d'arrêter**, tant pour la section d'exploitation que pour la section d'investissement, les résultats du compte administratif 2022 du Budget annexe ZAE du Genevois tels que mentionnés ci-dessus.

Article 2 : **d'autoriser** Monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 38
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération
Télétransmise le :
Publiée électroniquement le :

Le secrétaire de séance

Carole VINCENT

Le Président,

Pierre-Jean CRASTES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.